

Saint-James

La maison médicale terminée en janvier

Chantier rondement mené car s'inscrivant dans le « plan de relance pour l'économie » du chef de l'État, le pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) va être achevé courant janvier.

Un temps prévue pour la mi-décembre, l'inauguration a été repoussée au 13 janvier prochain. Les professionnels de santé s'installeront dans leurs nouveaux locaux dans la foulée pour une ouverture vraisemblablement au 1er février. À l'occasion de la dernière assemblée générale de la communauté de commune, Guillaume Paris, le directeur général des services, a proposé au vote des délégués une liste d'avenants aux marchés de travaux : « **Ceux-ci représentent moins de 38 000 €, soit 2,38 % du montant total des travaux** ». Une enveloppe maîtrisée et des avenants « raisonnables » qui ne modifient en rien le plan de financement du projet. « **L'essentiel des avenants concerne la création d'un parking supplémentaire pour un montant de 23 000 €** » poursuit le DGS.



Le Pôle de santé libéral ambulatoire en cours d'achèvement avec au premier plan le nouveau parking.

90 000 € d'annuités : c'est la somme que devra rembourser chaque année la communauté de communes pour ce chantier d'un coût global de 1 633 900 € HT subventionné à hauteur de 45 %. La collectivité, qui comptait sur l'équilibre avec la contrepartie des loyers perçus par les praticiens, en sera de sa poche, tout du moins pour la première année d'exercice. « **Nous aurons 60 000 € de rentrées la première année** » explique le

président de la communauté Michel Thoury, qui, à ce sujet, s'offusque du refus des cabinets de dentistes d'intégrer la structure : « **La nature a horreur du vide et nous saurons combler ce vide** » a promis le président. Le vice-président Jean-Pierre Carnet se veut lui aussi rassurant sur le plan financier : « **L'augmentation de ces loyers indexés permettra au fil du temps de gommer ce différentiel** ».

Pontorson

Dessins d'art par Frédérique Cottereau

Depuis la création de son atelier, Frédérique Cottereau, artiste peintre, organise des stages d'initiation. Après celui de la fabrication de meubles en carton, dès janvier, elle invite le public à s'évader à travers le dessin d'art. « **Je reçois en général 4 personnes afin de bien les encadrer dans leur désir de développer l'art. Dans mes cours je favorise la libre expression et l'épanouissement de chacun sur un thème commun proposé à chaque cours** » dévoile Frédérique.

L'apprentissage du dessin d'art se fera avec différentes techniques, crayons graphites ou aquarelles, fusain... « **J'apprends à observer et à créer le beau en le couchant sur un support. Lorsqu'il y aura un peu plus de maîtrise, j'organiserai un cours en extérieur et une sortie artistique. En projet, l'exposition du travail réalisé par les élèves.** »

L'atelier se déroule sur un trimestre à raison de 10 séances le vendredi, au choix de 10 h à 12 h, 14 h à 16 h ou 18 h à 20 h (150 €), le premier cours est prévu le 7 janvier. Frédérique propose un kit de démarrage d'une quinzaine de matériaux à 29,90 €, seules une règle et une



Parmi les talents de Frédérique Cottereau, les portraits d'animaux.

trousse sont à apporter.

Renseignements et inscriptions : dès aujourd'hui auprès de Frédérique Cottereau, 34, rue de la Libération, Pontorson ; tel 06 79 82 25 16 ou frederique.cottereau@sfr.fr

■ Trouvé à Ardevon

Remise en mairie lundi 27 : gant noir avec prénom Alan, écharpe en laine verte, écharpe bleue marine. A réclamer au secrétariat de mairie annexe d'Ardevon, le lundi de 9 h à 12 h. Contact : 02 33 60 00 18, 02 33 60 22 06.

Saint-Laurent-de-Tercolle, Vaudry (Calment, La Meurdrarre, Le Teilleul; Jules; Éloan Lefranc, Marie dit Hommet, arcouët.

56 ans, Le Grand-le, 81 ans, Bréhal; 89 ans, Ducey.

après-midi

5°

ine

onnement

ibre, 6 h à 16 h. Interdiction, rue des Chapeliers. Tout véhicule ne sera pas admis. Les services d'un garagiste seront disponibles.

des fêtes cantonales

si un autre lieu est dansant Rythme et Danse. Jeudi 4 : spectacle de marionnettes par le centre socioculturel. Vendredi 5 : théâtre A.T.B. Samedi 6 : théâtre A.T.B. et Châlons-sur-Marne. Dimanche 7 : repas de famille. Lundi 8 : repas de famille. Mardi 9 : repas de famille. Mercredi 10 : repas de famille. Jeudi 11 : repas de famille. Vendredi 12 : théâtre. Samedi 13 : repas de famille. Dimanche 14 : repas de famille. Lundi 15 : repas de famille. Mardi 16 : repas de famille. Mercredi 17 : repas de famille. Jeudi 18 : repas de famille. Vendredi 19 : repas de famille. Samedi 20 : repas de famille. Dimanche 21 : repas de famille. Lundi 22 : repas de famille.

conférence sur la parentalité organisée par le Centre socioculturel. Mercredi 23 : concours de pétanque organisé par l'A.P.B. sur l'Espace Pierre Aguiton. Jeudi 24 : thé dansant de l'association des Amis des Merisiers. Vendredi 25 : soirée réservée de l'Amicale brécéenne. Samedi 26 : à Brécéy, soirée réservée de l'association de parents d'élèves (APE) de Tirepiéd, et à Tirepiéd, théâtre des Galopins de la Sée.

Dimanche 27 : après-midi loto de l'association de parents d'élèves (APE), et concours organisé par les Cavaliers de la Sée sur l'Espace Pierre Aguiton. Mardi 29 : conférence sur la parentalité organisée par le Centre socioculturel. Jeudi 31 : thé dansant Rythme et Danse.

A suivre

is-Avranches

ternité pontoise

culturelle, la Chaussonnières intéressées au club sont les

bienvenues. Cotisation annuelle, 10 €. Dégustation de la galette des Rois, en fin de réunion.